

## Comment lutter contre la précarité énergétique ?

### Faire baisser ses factures énergétiques en préservant notre planète et notre santé, c'est possible !

Alors que plus de 11 millions de personnes sont touchées par la précarité énergétique en France, l'augmentation continue du prix de l'énergie ne fera qu'empirer et développer cette situation.

Or, **les montgeronnais ne sont pas épargnés par cette réalité**, qui touche aussi bien les locataires/propriétaires de logements privés que les locataires de logements sociaux.

Si les causes de précarité énergétique relèvent principalement de l'inadaptation des ressources (situation ponctuelle, durable) ou des conditions d'habitat (passoire thermique), les conséquences sont multiples et souvent dramatiques :

- Qualité de l'air médiocre par le développement de moisissure (restriction de chauffage),
- Utilisation d'autres budgets (alimentation, éducation,...) pour se chauffer,
- Fatigue : pour maintenir sa température interne, le corps doit compenser ses déperditions,
- Situation sociale dégradée (relations avec le bailleur, les fournisseurs d'énergie),
- Activités statiques difficiles (ex : devoirs,...).

**Il existe des solutions pour y remédier**, qu'elles soient locales ou plus globales, préventives ou curatives, ciblées ou collectives, de manière à éradiquer ce fléau qui met en jeu la santé de millions de français.

- ✓ Saviez-vous, par exemple, que la ville de Montgeron disposait d'un potentiel géothermique ?
- ✓ Saviez-vous que le projet de loi de transition énergétique prévoit la privatisation des barrages hydroélectriques ?
- ✓ Le droit à l'énergie pour répondre aux besoins individuels et de la société, ne devrait-il pas être affirmé ?
- ✓ Le maintien de tarifs réglementés au prix le plus juste et d'une péréquation tarifaire, au sein d'un pôle public de l'énergie, ne pourrait-il pas prévenir ces situations ?

**La précarité énergétique constitue une forme de « double peine » : les 20 % de ménages les plus pauvres consacrent à l'énergie une part de budget 2,5 fois plus élevée que les 20 % les plus riches (source ADEME).**

**Venez vous informer et en discuter au cours  
d'une réunion publique :**

**Vendredi 30 janvier à 20 h 30**

**Ferme de chalandray**

**(101 avenue de la République, Montgeron)**

En présence de :

. **M. Michel ANDRÈS**, directeur général d'une société  
d'économie mixte locale associant collectivités et  
utilisateurs pour la gestion et l'exploitation du plus grand  
réseau géothermique européen en Val-de-Marne ;

. **M. Jean BARRA**, membre de la Commission écologie-  
énergie du Parti communiste français ;

. Un représentant de la fédération CGT mines-Energie.

**Aux actes citoyens : Je rejoins le PCF**

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

E Mail.....Tel.....